

Réf : 016/2023/DRH/AREP-CS

## DECISION

### LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu les nécessités de service ;

### DECIDE

**Article premier :** L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un cadre en informatique.

**Article 2 :** Sont éligibles audit poste, les candidats :

- Disposant d'un diplôme BAC+3 minimum en informatique (Réseaux & Télécommunications).
- Ayant une expérience de 2 ans minimum (à compter de la date d'obtention du diplôme exigé) dans le domaine informatique dans le secteur public ou privé.

**Connaissances techniques :**

- Bonne connaissance en informatique : Systèmes d'information, systèmes d'exploitation, outils de développement, principaux langages informatiques
- Maîtrise des normes de sécurité informatique
- Architectures des systèmes et réseaux informatiques
- Maîtrise des outils bureautiques (PPT, Excel, Word, Visio, MS Project,...)

Décision n°016/2023/DRH/AREP-CS du 10/05/2023 relative au recrutement d'un cadre en informatique



**Article 3 :** Les principales missions attribuées au Cadre en informatique se présentent comme suit :

**A. Assurer la mise en œuvre de la politique de gestion du Système d'Information**

- Participer à l'élaboration du schéma directeur du système d'information pour les besoins de fonctionnement de l'agence, et s'assurer de son exécution.
- Assurer le développement et la maintenance des applications informatiques (bureautique, messagerie, outils de gestion transactionnels et décisionnels).
- Etablir et suivre l'exécution des contrats d'externalisation et de sous-traitance informatique.
- S'assurer de la bonne gestion des infrastructures et du matériel informatique :
  - Veiller au bon fonctionnement du réseau intranet et Internet.
  - Assurer la gestion technique du site Web et de l'intranet.
  - Assurer la gestion et administration du parc informatique (ordinateurs, imprimantes, fax, téléphones, serveurs,...) et la gestion des réseaux informatiques.
  - S'assurer de la sécurité des infrastructures et du réseau informatique de l'AREP-CS.
- Gestion du Cloud.
- Piloter la gestion électronique des documents.
- Piloter des projets d'acquisition de matériels et de logiciels informatiques et prestations y afférentes.
- Accompagner le développement digital de l'AREP CS et de son offre envers les clients internes et externes.

**B. Gérer les relations avec les entités utilisatrices**

- Coordonner les relations avec les entités utilisatrices :
  - Collecter les requêtes des différents utilisateurs.
  - Analyser les requêtes et identifier les sources du problème.
  - Intervenir directement pour résolution des problèmes constatés ou faire appel aux prestataires externes pour les résoudre.
  - S'assurer en dernier ressort de la satisfaction des demandes.





**C. Assurer les relations avec les fournisseurs et les prestataires de services relatifs aux SI**

- Participer au processus de choix des fournisseurs et des partenaires externes (Elaboration des dossiers de consultations, Choix des fournisseurs...).
- Assurer le suivi de l'exécution des prestations.

**Article 4 :** Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;

**Article 5 :** Les candidatures pour le poste de cadre Informatique doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma> , au plus tard le 26/05/2023.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Casablanca, le 10/05/2023

  
**Mustapha AMRANI**  
Le Directeur de l'Agence Régionale  
d'Exécution des Projets  
Région Casablanca - Settat

  
